

## Martin-Église : une convention signée entre le CFA bâtiment et le lycée Anita-Conti de Fécamp

Publié par Paris-Normandie

2 minutes

Jeudi 2 juillet, une convention de trois ans a été signée entre le CFA Dieppe bâtiment et le lycée Anita-Conti de Fécamp pour 18 stagiaires adultes et deux formateurs dans le cadre de l'obtention du brevet de commandement « Capitaine 200 » sur les bateaux de moins de 25 m. Le lycée de Fécamp couvrant une zone s'étendant de Trouville au Tréport, il a semblé justicieux d'organiser un stage à Dieppe afin d'éviter de fastidieux déplacements aux élèves.



A partir de **1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

### Une formation à Dieppe ?

« C'est une ouverture, on est heureux de pouvoir accueillir une autre population que celle du bâtiment, c'est une source d'échanges, a indiqué **Fabien Marchalot**, directeur adjoint du CFA dieppois. Une décision qui a été prise rapidement dans une période compliquée. » Il faut savoir que pour embarquer, même comme simple matelot, il est obligatoire de passer une visite médicale, d'avoir le brevet de natation et de suivre une formation. Marin est un métier sous tension où l'offre d'emploi est grande. Il y a de réelles difficultés pour attirer les jeunes vers ce métier rémunérateur.

Présent pour l'occasion, le député Sébastien Jumel, a offert au chef d'établissement le livret de son rapport d'information à l'Assemblée nationale intitulé, *Une stratégie nationale pour l'avenir de la pêche*

*française*. Il a également souligné que l'idée de développer formation maritime à Dieppe est ancienne. Le député lui-même souhaite la création d'une formation de proximité sur un bateau-école avec un enseignement de qualité afin d'offrir des perspectives d'avenir.